

DEC221226DR10

Décision portant nomination de M. Brahim MAACHA, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7354 intitulée Droit, Religion, Entreprise et Société (DRES)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC171276DGDS du 21 décembre 2017 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7354, intitulée Droit, Religion, Entreprise et Société, dont la directrice est Mme Vincente FORTIER ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Alsace ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Brahim MAACHA, Gestionnaire parc informatique et télécoms, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR7354 à compter du 22 mars 2022.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à STRASBOURG le 22 mars 2022

Pour le président - directeur général et par délégation,
La directrice d'unité
Vincente FORTIER



DEC221021DR10

Décision portant délégation de signature à Mme Joëlle FRIEDLIN pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité GDR2027 intitulée Mécanismes épigénétiques des plantes (EPIPLANT)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu le code de la commande publique et ses textes d'application ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC190902DAJ portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC181912DGDS du 21 décembre 2018 portant création de l'unité GDR2027, intitulée Mécanismes épigénétiques des plantes (EPIPLANT) dont le directeur est M. Jean MOLINIER ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Joëlle FRIEDLIN, Ingénieure d'étude, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC190902DAJ susvisée¹.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à STRASBOURG, le 25 février 2022



Le directeur d'unité

Jean MOLINIER

¹ Pour mémoire, le directeur d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur au seuil européen applicable aux marchés de fournitures et services passés par des autorités publiques centrales, mentionné à l'article L. 2124-1 du code de la commande publique : soit jusqu'à 139 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2020.